

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21493 - 79ÈME ANNÉE

L'autoconsommation électrique, les adhésions et les élections européennes à l'ordre du jour

Retour sur l'assemblée générale des camarades de Saint-Leu

Les adhésions, le village bio-climatique et les élections européennes étaient à l'ordre du jour de l'assemblée générale de la Section PCR de Saint-Leu. Organisée à La Chaloupe, elle a permis d'échanger autour de l'expérience de Francelo, qui produit lui-même l'électricité qu'il consomme depuis 25 ans, pour une famille de 8 personnes.

Le 7 mars dernier, des communistes de Saint-Leu se sont réunis à La Chaloupe pour évoquer 3 points :

- La suite du dossier « les adhésions » au PCR
 - Le village bio-climatique
 - Les prochaines Européennes
- La séance a été animée par Simone Yee-Chong-Tchi-Kan

Claudia Philippe est intervenue pour annoncer que désormais, c'est elle qui aura la tâche de suivre les adhésions. Elle a demandé le coup de main de tout le monde. En tout cas c'est une belle initiative à encourager.

A la suite le débat a tourné autour du passage à l'autoconsommation électrique. Un habitant (Francelo) est venu témoigner de son expérience. Sa maison est équipée depuis 25 ans ! Une telle longévité a provoqué beaucoup de curiosité. En fait à l'époque le programme d'électrification rurale s'est déployé loin de sa maison. Un installateur lui a fait une proposition qui



a permis d'alimenter sa maison comprenant 8 personnes et qui fonctionne toujours. On peut dire que Francelo fait partie des pionniers producteurs d'électricité solaire en autoconsommation et sans aide publique. La discussion a ouvert des pistes très intéressantes notamment pour l'emploi.

Cette expérience renforce l'idée de vivre avec le climat à La Chaloupe.

Enfin on a rappelé la proximité des élections européennes et la participation du PCR sur la liste du PCF. Ary Yee-Chong-Tchi-Kan en a profité pour donner plus d'informations. Les camarades ont assuré la direction du PCR de leur disponibilité pour la campagne.

La rencontre s'est terminée par le pot d'amitié.

NB : En plus des camarades de Saint-Leu, on notera la présence des responsables Camille Dieu-donné, Julie Pontalba, Benoit Blard, François Valéama.

Correspondant

30 ans de la Boutique solidarité de Saint-Denis, quelles réponses à l'augmentation de la pauvreté ? -1-

« Agir autrement face à l'urgence sociale »

Les 30 ans de la Boutique solidarité de Saint-Denis ont eu lieu le 11 mars dans un contexte. Au cours des trois dernières années, le nombre de personnes accueillies dans l'établissement de la Fondation Abbé Pierre a été multiplié par trois. Les jeunes et les femmes isolées sont de nouveaux visages de la pauvreté. Autant dire que le droit au logement est encore loin d'être respecté à La Réunion.

A l'occasion de l'anniversaire de la Boutique solidarité, Matthieu Hoarau, directeur de la Délégation régionale de la Fondation Abbé Pierre, a fait un point sur cette question avec « Témoignages ».

Il est possible « de faire de La Réunion le premier territoire zéro gens dans la rue, on a des moyens, il est urgent d'agir autrement face à l'urgence sociale ». C'est ce qu'affirme à « Témoignages » Matthieu Hoarau, directeur de la Délégation régionale de la Fondation Abbé Pierre.

La crise du logement est plus que jamais une réalité à La Réunion, et à cette précarité s'ajoute la précarité alimentaire. L'an dernier, la Boutique solidarité a servi plus de 22 000 petit-déjeuners et 800 bons alimentaires.

Au cours des trois dernières années, le nombre de personnes ayant franchi la porte de l'établissement de la Fondation Abbé Pierre a triplé. C'est un indicateur de l'augmentation de la pauvreté à La Réunion. Les jeunes et les femmes isolées sont de nouveaux visages de la pauvreté.

Face à cette accélération, il importe donc « d'agir autrement face à l'urgence sociale ».

A l'internat la semaine, à la rue le week-end

La présence bien plus importante de jeunes parmi le public accueilli amène à s'interroger sur « quelle réponse apporter ». Ce sont des jeunes qui sortent de foyers, de famille d'accueil, de jeunes qui ont un parcours de formation. Lors de la célébration des 30 ans de la Boutique solidarité, un jeune a évoqué sa situation. Il suit actuellement une formation. La semaine, il est hébergé dans un internat. Mais le week-end, l'internat est fermé et il n'a pas de solution d'héber-

gement. Il doit vivre et dormir dans la rue.

« Ces jeunes n'ont pas droit au RSA », rappelle Matthieu Hoarau. Pour les aides, la Fondation Abbé Pierre travaille avec des structures comme le CRIJ « pour avoir un accompagnement différent ».

Besoin de Foyers de jeunes travailleurs dans le Nord

« Dans le Nord, nous avons besoin de Foyers de jeunes travailleurs ». Ces structures permettent d'avoir un logement mais sont aussi un lieu de socialisation avec une vie en collectivité. « Les FJT peuvent assurer la transition au moment où le jeune devient adulte. Ils permettent d'avoir un logement en attendant que le jeune puisse disposer de revenus suffisants pour accéder à son propre logement ».

Il n'existe que deux Foyers de jeunes travailleurs à La Réunion. Or, les pouvoirs publics ont pris des engagements pour la création de 230 places en FJT à La Réunion. Tout est prêt, il faut lancer l'action, dit en substance Matthieu Hoarau. Autrement dit, à l'État de financer ce qui est déjà acté, et aux collectivités d'accompagner.

Trois personnes privées de logement ont perdu la vie pendant Belal

Lors du cyclone Belal, parmi les victimes, trois personnes décédées étaient privées de logement. L'an dernier lors de fortes pluies dans le Sud, la seule victime était également une personne vivant dans la rue. Ces décès n'ont manifestement pas donné lieu à une mobilisation contre cette injustice, traduisant une forme d'indifférence sociale.

Pour Matthieu Hoarau, il est important de réfléchir à « comment collectivement tirer les enseignements, pour que cela ne se reproduise pas ».

Certains ont culpabilisé les victimes, car d'après des informations, elles n'ont pas souhaité aller dans un centre d'hébergement.

Matthieu Hoarau rappelle que ces personnes vivent dans la rue. Elles n'ont donc pas accès aux moyens d'hygiène comme la salle de bains. Le refus d'aller

dans un centre d'hébergement peut donc venir de la honte causée par le manque d'hygiène. Il y a également une peur d'aller dans ce genre de structure.

« Une fois l'alerte levée, ils sont renvoyés dans la rue »

Ceci fait que le dialogue avec la personne concernée est important. Mais qui leur a parlé, et que leur a-t-on dit ? Cela reste l'inconnue.

Le directeur de la Délégation de la Fondation Abbé Pierre à La Réunion souligne que « la plupart des sans-abri viennent dans les centres d'hébergement

lors des cyclones. Mais une fois l'alerte levée, ils sont renvoyés dans la rue ». Or ce moment en centre d'hébergement pourrait être un temps pour faire le point avec cette personne sur le parcours possible pour aller vers une solution de relogement.

La mobilisation d'une partie des 34 000 logements vacants à La Réunion via des aides de l'État et des collectivités, ainsi que l'application du droit à l'hébergement sont d'autres leviers qui seront évoqués dans notre prochaine édition.

(à suivre)

M.M.

Visite de représentants de Sainte-Suzanne, de la CINOR et de la Région

Risque inondation : protéger la population dans la concertation à La Marine

René Sotaca, conseiller départemental PCR de Sainte-Suzanne/Cambuston/Petit Bazar rend compte d'une action menée dans le quartier de la Marine pour protéger la population des inondations, en concertation avec, notamment, un collectif des habitants.

Le quartier de La Marine est connu pour avoir des inondations à chaque forte pluie ou cyclone. Soucieux de cette problématique des représentants de la Mairie, de la Cinor, de la Région ainsi qu'un col-

lectif des habitants de la Marine ont entamé une visite de terrain pour envisager des solutions à court et moyen terme.

Je salue cette belle initiative qui a pour but de protéger la population et surtout de concerter avec eux. En politique la proximité est pour beaucoup, être à l'écoute de la population pour trouver des solutions est très importante. D'autres rencontres sont prévues le temps de la réflexion.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Alon anparl ankor in kou la loi dsi bann danss réjyonal !

Yèr, in bonpé rante nou la tire signal d'alarm dsi in loi bann dépitè i sorte voté - an promyé léktir mi panss — pou dir lé oblijé d'an aoir in diplôme konm in brové d'éta, donk in formassion pou amontr séga, maloya, hip hop, épi bann danss réjyonal... é néna in bonpé dann toute la républik... Astèr mi ékoute radio é mi apèrsoi déssèrtin i di pou amontr bann danss konmsa la pa bézoin in formassion pars sa i danss natirèlman. Mi rapèl in tan téi di galman la pa bézoin amontré donk aprann la lang kréol pars sa lé natirèl. Sanm pou mwin sak téi di sa té pou lamontraz franssé épi d'ote lang mé konte lamontraz kréol. In kroiyanss konmsa mil foi répété la fé d'tor noute lang-la fé d'tor la lang nou la fé, sète nou la invanté, sète nou la fabriké.

Alor néna in késtyon pozé : i fo aprann séga, maloya... osinonsa lé pa néssèssèr. Néna in dézyèm késtyon : si i fo aprann, avèk kissa ni aprann, avèk bann danssèr lé bien kalifyé ladan - bann militan kiltirèl par égzanpe -, osinonsa avèk bann danssèr bien kalifyé ladan pars zot la aprann bann danss-la dann in formasion kalifyante... Mwin pèrsonèlman mi panss i fo aprann donk i fo amontré, mé dann kèl kondission i form bann amontrèr-la. Pars ni antan dir sar obligatoir dépanss dé mil é dé san pou form in amontrèr é sak néna la formassion ébin sar blijé pèye azot an konsékanss mé bann zassossyassion na poin larzan pou pèye bann brové d'éta pou amontr bann danss-la.

Alor kossa i fo fèr ? Mi panss i fo komanss par ékoute la baz, ékoute lo moune é domann lo moune kossa zot i vé. Mwin la fine dir mé lé trist tazantan dann bal oir in troupe maloya arivé, zoué anparmi l'moune é la plipar d'moune apré rogardé san danssé konmsi sa lété in kékshoz étranj, inkoni o batayon. Di pa mwin zot ossi zot la pa romarke sa !... Donk i fo domann la baz kossa li vé monte in l'organizassion an konsékanss. Si nou lé dann in sossyété monétarizé, lé sir k'i fo trouv la moné. Si nou lé dann in sossyété d'roshèrch ébin i fo finanss la roshèrch — mi pé mèm azoute èk sa si ni vé konète vréman noute kiltir, i fo ni form anou dan sa é bann formatèr i doizète formé é bien sir o bou di konte péyé an konsékanss.

Mézami mi panss néna pou débata la dsi é si la loi tèl ké lé danzéré, lo léssé fèr-léssé alé lé riské. Lo séga lé mèm pankor rokoni konm patrimoine limanité, lo maloya lé rokoni mé pétète konm in danss paré pou disparète konm lo séga tanbour sagossien an risk disparission, épi lo séga rodrigué.

A bon antandèr, salu !

Justin